



Pour la CGT Bretagne / Pays de la Loire communiqué de presse

La 18e édition des Assises de l'économie de la mer se tient les 28 et 29 novembre 2023 à la Cité des Congrès de Nantes.

Son thème principal : **"La filière maritime au service de la souveraineté nationale et européenne"** avec des tables rondes et des ateliers sur l'urgence climatique, la décarbonation des navires ; l'évolution des ports, les Énergies Marines renouvelables (40 Gigawatts en 2050), la propulsion vélique, les drones, l'hydrogène vert, la formation et les emplois dans le secteur maritime...

Une fois encore, ces Assises sont principalement axées sur l'économie et n'intègrent pas suffisamment les enjeux sociaux et environnementaux qui dans le secteur maritime et les activités littorales sont devenus cruciaux pour l'avenir.

La CGT lie l'urgence sociale et l'urgence climatique et **souhaite que les questions sociales et environnementales soient véritablement prises en compte comme piliers d'un développement humain durable**. Les crises successives sanitaires, sociales, économiques et écologiques amplifiées par les guerres montrent les faiblesses des modes de production et d'échanges internationaux capitalistes.

Cela devrait questionner fortement tous les acteurs du maritime face au réchauffement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à

l'acidification et aux pollutions diverses qui mettent en danger l'océan.

Or, cela n'est pas le cas puisque ce sont toujours les mêmes recettes qui sont préconisées : la compétitivité dans le transport maritime synonyme de dumping social et environnemental, des pavillons de complaisance de plus en plus nombreux, un verdissement au lieu de mesures concrètes sur le mode de propulsion des navires. Tout cela avec des aides de l'Etat sans contreparties sociales et environnementales.

"La filière maritime au service de la souveraineté nationale et européenne" qui est le thème de ces assises aurait dû débattre de la transformation de nos outils de production et des conditions de travail, de la relocalisation de nos industries, du développement de la construction et de la réparation navale, du développement de nouveaux modes de transport maritime « dé-carbonés », de mesures pour combattre le dumping social y compris dans l'Union Européenne, du développement concerté des Energies Marines dont l'éolien en mer.

Pour la CGT, les alternatives demandent l'implication de tous les acteurs du monde maritime et surtout des centaines de milliers de salariés qui chaque jour par leur travail font fonctionner l'économie de la mer et du littoral.

Il y a urgence à mettre en place dans le maritime comme ailleurs un nouveau modèle économique et des rapports de production respectueux de l'humain et de la nature.

La CGT a des propositions dans tous les secteurs professionnels concernés, elle les a débattues lors de ses [Assises Sociales et Environnementales](#) de la mer et du littoral à Brest.

Elle intervient avec d'autres acteurs socio-économiques dans les différentes instances liées à la mer et au littoral : [Conseil National de la mer et des littoraux : CNML](#)

[Conseil Maritime de la façade Nord Atlantique Manche Ouest CMF NAMO](#),

[Conseil Economique Environnemental et social CESER Bretagne et Pays de la Loire](#),

[Conférence régionale mer littoral Bretagne CRML Bretagne](#).

Pour la CGT, les questions climatiques, environnementales, de préservation et de restauration de la biodiversité, de lutte contre la pollution sont importantes et ne doivent pas être en opposition avec les revendications sociales d'amélioration des conditions de vie et de travail, de préservation de la santé des travailleuses et des travailleurs.

C'est pour lier justice sociale et préservation de l'environnement, tout en préservant et développant l'emploi, que nous prendrons part collectivement au [grand débat public sur la mer](#) (organisé par la Commission Nationale du débat public CNDP) qui se tiendra du 20 novembre 2023 au 20 avril 2024 sur les 4 façades maritimes de l'Hexagone.

29/11/2023